

PLAN D'ACTION DE L'ALBERTA POUR LA MUSIQUE

Amplification des possibilités



Plan d'action de l'Alberta pour la musique | Arts, Culture et Condition féminine
©2026 Gouvernement de l'Alberta | Avril 2026 | ISBN 978-1-4601-6511-9

Also available in English: <https://open.alberta.ca/publications/alberta-music-action-plan>

Cette publication a été réalisée dans le cadre de l'Open Government Licence – Alberta (<http://open.alberta.ca/licence>).
Cette publication est accessible en ligne à <https://open.alberta.ca/publications/alberta-music-action-plan-french>

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA MINISTRE	5
NOTES LIMINAIRES	6
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	8
LA MUSIQUE HISSE L'ALBERTA SUR LA SCÈNE MONDIALE.	10
À PROPOS DU PLAN	13
VISION	13
BUTS	14
SEPT PRIORITÉS STRATÉGIQUES.	17
MESURES	18
PREMIÈRE PRIORITÉ.	18
DEUXIÈME PRIORITÉ	18
TROISIÈME PRIORITÉ	19
QUATRIÈME PRIORITÉ	19
CINQUIÈME PRIORITÉ.	20
SIXIÈME PRIORITÉ.	21
SEPTIÈME PRIORITÉ.	22
PREMIÈRES ÉTAPES	23
OBJECTIFS	24
SUIVI ET ÉVALUATION	27
REGARD VERS L'AVENIR	29
GLOSSAIRE.	30

MESSAGE DE LA MINISTRE



La musique est une force puissante qui nous unit et qui donne vie à nos récits. La province regorge de talents musicaux prodigieux, de producteurs de musique de premier ordre et d'occasions musicales enivrantes, qu'il s'agisse de concerts majeurs en milieu urbain ou de séances de musique improvisées en milieu rural.

En ma qualité de ministre des Arts, de la Culture et de la Condition féminine, je suis ravie de tirer parti du dynamisme du secteur de la musique pour explorer de nouvelles sphères de croissance grâce au Plan d'action de l'Alberta pour la musique. Ce plan, élaboré en collaboration étroite avec les parties prenantes, trace la voie à suivre pour positionner le secteur de la musique vers un succès durable et engendrer des résultats immédiats.

Ensemble, nous harmonisons le secteur albertain de la musique pour qu'il puisse jouer toutes les bonnes notes. Grâce à une programmation novatrice et à des partenariats stratégiques, le secteur de la musique de l'Alberta prendra de l'ampleur et ouvrira de nouveaux horizons, tout en tissant des liens profonds dans toutes les régions de la province. Grâce à son soutien, notre gouvernement s'engage à investir dans les créateurs et les visionnaires afin de multiplier les occasions musicales dans notre province et de faire connaître la scène musicale albertaine dans le monde.

En Alberta, l'industrie de la musique génère chaque année des milliards de dollars, contribue au PIB provincial à hauteur de 2,5 milliards de dollars et soutient plus de 23 000 emplois. Le Plan d'action de l'Alberta pour la musique offre une base solide pour renforcer notre industrie de la musique, diversifier notre économie, attirer de nouveaux investissements et créer plus d'emplois pour la population albertaine.

Ensemble, donnons le ton à l'avenir de la musique en Alberta.

La ministre des Arts, de la Culture et de la Condition féminine,

A handwritten signature in white ink, appearing to read 'Tanya Fir', positioned above the printed name.

Tanya Fir

NOTES LIMINAIRES

L'industrie musicale de l'Alberta bourdonne d'activité. Le moment est venu de l'amplifier.

L'industrie albertaine de la musique est prête à s'emparer des clés de la musique. Le Plan d'action de l'Alberta pour la musique sert de feuille de route au gouvernement de l'Alberta. Il lui permettra de saisir cette occasion de croissance et d'amplifier son industrie de la musique en vue d'un succès durable et de résultats immédiats. Ce plan d'action donne le ton en fonction d'orientations prioritaires et de mesures ciblées qui reposent sur des recommandations de l'industrie. Il mise sur les atouts actuels pour positionner l'industrie albertaine de la musique au cœur de l'action.





RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

LA MUSIQUE HISSE L'ALBERTA SUR LA SCÈNE MONDIALE

L'industrie de la musique se compose de plusieurs facettes, allant des artistes aux instrumentistes, en passant par les producteurs et les techniciens. En Alberta, cette industrie est à l'origine de la création de plus de 23 000 emplois liés aux spectacles devant public ou en direct, à l'enregistrement sonore, aux effets audiovisuels et aux médias interactifs.

Le gouvernement de l'Alberta est réputé pour son soutien à l'industrie de la musique. Depuis 2021, il a investi, en moyenne, 14,8 millions de dollars par année sous la forme de subventions pour stimuler la croissance de ce secteur. Ces subventions sont destinées à encourager la production musicale ici même en Alberta, à élargir l'accès au marché, à soutenir des institutions comme le Centre National de Musique et le Centre Winspear ainsi qu'à renforcer l'aide apportée à l'enseignement et à la formation en musique. Différentes entités en tirent profit, comme des artistes à titre individuel, des organismes sans but lucratif, des professionnels de l'enregistrement sonore ou des festivals de musique.

Il faut en faire plus cependant. Ces dernières années, le gouvernement albertain et l'industrie

de la musique ont travaillé de concert pour tracer le chemin de la croissance. Nous avons tissé des liens importants avec divers groupes, dont l'organisme du secteur de la musique West Anthem¹, qui relève d'un comité directeur composé de professionnels chevronnés ayant pour objectif de stimuler la croissance et la durabilité de l'industrie musicale albertaine. À l'aide de stratégies ayant déjà fait leurs preuves dans d'autres régions du globe, des propositions ont été avancées, notamment un « modèle de villes de la musique », qui permettrait à des collectivités albertaines de bénéficier de scènes musicales propices à l'emploi, au tourisme et à la culture. En 2020, le gouvernement de l'Alberta a prêté son appui à West Anthem pour étudier l'écosystème musical de la province. Grâce à des enquêtes détaillées, plus de 3 000 professionnels de l'industrie de la musique, musiciens et mélomanes des régions de Calgary et d'Edmonton ont contribué, au bout du compte, à l'étude de West Anthem².

Une fois cette étude terminée, la rédaction de deux rapports stratégiques a été entamée, soit un rapport pour Edmonton et l'autre pour Calgary. Une trousse d'outils destinée aux petites villes et au milieu rural a également été élaborée.

¹ westanthem.com/

² West Anthem, (octobre 2020), *Music Ecosystem Study, Appendix 3: West Anthem Music Strategy Survey Report*, pp. 3-4.

Ces rapports, publiés en mai 2024³, font ressortir les principales forces motrices à l'œuvre à Calgary et à Edmonton, en plus de définir les orientations prioritaires du secteur de la musique, des municipalités et de la province. Pour sa part, la trousse d'outils destinée aux petites villes présente des idées, des exemples et des liens menant à des ressources pour stimuler la croissance des scènes musicales locales. Les conclusions du rapport stratégique viennent renforcer les observations qui sont ressorties de nos nombreuses conversations avec les parties prenantes du secteur albertain de la musique.

Le gouvernement de l'Alberta s'est appuyé sur ces ressources pour préparer un plan d'action propre à l'Alberta, qui prend en considération la musique comme pilier du secteur florissant des industries créatives.

³ West Anthem, (2024), *Music City Strategies*. westanthem.com/musiccitystrategies/

L'INDUSTRIE ALBERTAINE DE LA MUSIQUE

L'industrie albertaine de la musique est composée d'un vaste réseau d'artistes, d'organismes et d'entreprises. Ses composantes sont décrites ci-après.

1

SPECTACLES DE MUSIQUE DEVANT PUBLIC OU EN DIRECT

Les spectacles devant public ou en direct se déclinent sous plusieurs formes, telles que l'opéra, les troupes de danse avec leurs danseurs, le théâtre musical, les orchestres, les groupes musicaux avec leurs artistes, les festivals de musique, les boîtes de nuit et d'autres scènes plus modestes.

Cette composante regroupe environ 4 800 musiciens⁴, 83 troupes et groupes de théâtre musical⁵, 240 chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs⁶, 20 orchestres, 111 festivals de musique ou offrant de la musique et plus de 590 salles ou scènes consacrées à la musique.

⁴ Alberta ALIS. alis.alberta.ca/occinfo/occupations-in-alberta/occupation-profiles/instrumental-musician/

⁵ Organismes membres de Theatre Alberta. theatrealberta.com/about/member-organizations/#Provincial

⁶ Hill Strategies (2023), *Over 18,000 professional artists in Alberta in 2021*. statsinsights.hillstrategies.com/p/over-18000-artists-in-alberta



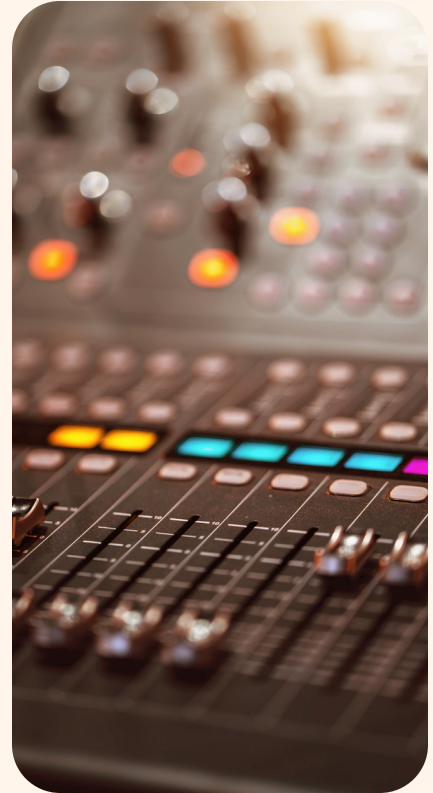
2

ENREGISTREMENT SONORE

L'enregistrement sonore englobe toutes les activités qui se rapportent à la création de musique enregistrée, dont la composition musicale, l'édition musicale, la distribution et les téléchargements de musique.

L'Alberta compte environ 9 000 membres de la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN)⁷ et 122 entreprises en musique, y compris des maisons de disques, des sociétés de gestion et des sociétés de promotion.

⁷ West Anthem, (2024), *Music City Strategies*. westanthem.com/musiccitystrategies/



3

ORGANISMES DE SOUTIEN

Parmi les organismes de soutien, notons les radiodiffuseurs, les programmes d'enseignement de la musique, les fournisseurs d'instruments et de technologies, les bailleurs de fonds et les organismes de réglementation. Cette composante comprend 78 stations de radio axées sur la musique, 529 organismes spécialisés dans l'enseignement de la musique, 118 magasins de disques et d'équipement ainsi que 30 associations de musique.

Chaque année depuis 2020, l'industrie albertaine de la musique a généré, en moyenne, une production totale de 4,4 milliards de dollars et apporté, en moyenne, la somme de 2,5 milliards de dollars au PIB de la province. De plus, cette industrie contribue au maintien de plus de 23 000 emplois⁸.

⁸ Données moyennes de 2021 à 2023, Statistique Canada. Tableau 36-10-0453-01 Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective de l'industrie (x 1 000)



À PROPOS DU PLAN

VISION

L'industrie albertaine de la musique évolue au rythme de trois éléments essentiels, soit l'accessibilité, le dynamisme et l'innovation. Le présent plan d'action permettra au gouvernement de l'Alberta d'amplifier la puissance de la musique locale sur les scènes provinciale et internationale.

BUTS

En octobre 2024, des représentants du gouvernement de l'Alberta ont rencontré des parties prenantes de l'industrie, dont des artistes, des agents artistiques, des producteurs de musique, des organisateurs de festivals, des promoteurs et des gestionnaires de salles de spectacle. Selon ces parties prenantes, quatre thèmes principaux devraient guider le plan d'action du gouvernement dans le secteur de la musique. Ces thèmes permettent d'établir des buts mesurables, atteignables et concrets pour le plan d'action. Ces buts servent de fil conducteur pour harmoniser les efforts découlant du plan d'action avec le secteur de la musique.

UN SECTEUR SOLIDE

Un secteur de la musique solide dépend de la présence d'artistes talentueux ainsi que d'installations, d'entreprises et d'organismes adéquats qui servent de fondement à la croissance continue de l'industrie.

Le secteur de la musique est constitué de main-d'œuvre, de réseaux, de technologies, de ressources et d'autres éléments. De nombreux professionnels et entreprises — comme des gestionnaires de salles de spectacle, des promoteurs, des producteurs et des éditeurs — jouent un rôle dans l'industrie et soutiennent divers aspects du secteur de la musique.

Si l'un ou l'autre aspect du secteur n'est pas en harmonie avec les besoins de l'industrie, des obstacles involontaires peuvent apparaître, ce qui pourrait nuire aux possibilités et à la croissance. Les initiatives et les mesures qui s'appuient sur les ressources et les atouts actuels et qui génèrent des capacités contribueront à l'essor de l'industrie albertaine de la musique, depuis la phase de la création jusqu'à celle de la consommation.

Le gouvernement de l'Alberta cernera et corrigera les lacunes actuelles à l'aide de politiques, d'une programmation ciblée et de divers partenariats au sein de l'industrie.

ACCROISSEMENT DE LA SENSIBILISATION

Les ressources et les atouts uniques du secteur albertain de la musique doivent faire l'objet d'une reconnaissance et d'une sensibilisation accrues.

La sensibilisation découle de la visibilité. L'accroissement de la visibilité de l'industrie de la musique de l'Alberta, de ses ressources actuelles et de ses avantages concurrentiels stimule la croissance du secteur albertain de la musique en encourageant les investissements, en attirant et en retenant les talents et en élargissant les auditoires.

Le gouvernement de l'Alberta jouera un rôle de premier plan pour accroître la sensibilisation à l'égard des ressources, des possibilités et des avantages de l'industrie grâce à des initiatives comme :

- le partage des ressources actuelles (telles que les programmes de financement et les occasions de développement et de perfectionnement par le biais de la mobilisation des parties prenantes, en particulier chez les populations diversifiées ou marginalisées);
- l'amélioration des communications avec l'industrie locale de la musique;
- la promotion des avantages concurrentiels de l'Alberta.

ÉLARGISSEMENT DE L'ACCÈS

Il est nécessaire de réduire les formalités administratives et les autres obstacles et de rationaliser la croissance de l'industrie pour les artistes et les organismes de l'Alberta.

L'accessibilité se définit de deux manières. Tout d'abord, il est question d'aisance d'accès de l'industrie et des artistes aux marchés, à la programmation et au soutien. Ensuite, il est question de possibilités, pour la population albertaine, de découvrir les produits musicaux de leur province sous toutes leurs facettes.

Il peut être difficile de s'y retrouver dans l'industrie de la musique et de comprendre ses formes de soutien, même pour les personnes qui y jouent un rôle actif⁹. L'accessibilité est influencée par la complexité du soutien de l'industrie, notamment les programmes de financement.

Le gouvernement de l'Alberta entend repérer et éliminer les obstacles au financement, au réseautage, à l'accès au marché et à la croissance des entreprises pour donner lieu à un système de soutien plus solide et à un milieu propice aux affaires pour l'industrie albertaine de la musique et ses professionnels.

En outre, le gouvernement de l'Alberta entend trouver et intensifier les possibilités, pour les Albertaines et Albertains, de découvrir l'industrie de la musique et d'y participer.

⁹ The City of Toronto's Music Office, (2022) *Toronto Music Strategy: Supporting and Growing the City's Music Sector*, p. 24. toronto.ca/wp-content/uploads/2023/09/90a2-2022-2026EDCBrandedMusic-StrategyC5-test.pdf

ÉTABLISSEMENT DE LIENS

Un secteur cohésif bien branché, favorisant des conversations, des stratégies et des partenariats qui portent fruit.

Les liens et les échanges renforcent les relations et favorisent une plus grande circulation de l'information. L'industrie de la musique est propice à la fragmentation, en partie en raison du grand nombre de professionnels que compte l'industrie, depuis la phase de la création jusqu'à celle de la consommation. Pour favoriser un climat axé sur la croissance, il faut cultiver des liens stables et significatifs entre l'industrie, les responsables des politiques, les bailleurs de fonds et d'autres secteurs.

Le gouvernement de l'Alberta favorisera l'établissement de liens par le biais d'interactions régulières avec les parties prenantes de l'industrie, de manière formelle et informelle, pour que l'industrie albertaine de la musique puisse optimiser son potentiel.



SEPT PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Le Plan d'action de l'Alberta pour la musique est le fruit de vastes consultations menées auprès de diverses parties prenantes. Ces consultations englobent la rétroaction de l'industrie, telle que présentée par West Anthem dans le contexte de l'étude de l'écosystème de la musique et des rapports stratégiques, ainsi que les observations issues de la table ronde dirigée par la ministre en octobre 2024.

Le plan d'action repose sur sept priorités stratégiques. En mettant l'accent sur ces priorités, le gouvernement sera en mesure de suivre le rythme de l'industrie musicale et de l'amplifier, tout en s'harmonisant avec ses ressources actuelles. Cela permettra au secteur albertain de la musique de se positionner favorablement pour une croissance immédiate et soutenue.

Voici les sept priorités en question :

1. l'amélioration des communications;

2. l'optimisation des retombées;

3. le maintien du financement;

4. l'exploration des lieux sous-utilisés;

5. la mise en valeur de la diversité;

6. l'établissement de liens;

7. la stimulation du développement et du perfectionnement.

MESURES

PREMIÈRE PRIORITÉ

Amélioration des communications entre l'industrie, les responsables des politiques et les bailleurs de fonds

1.1 Créer une commission albertaine de la musique qui sera chargée de mettre en œuvre le plan d'action provincial pour la musique et de servir de liaison entre l'industrie et le gouvernement.

—
Échéancier : à court terme (2026)

1.2 Mettre en place un programme favorable à la musique, sous l'égide de la Commission de la musique de l'Alberta, pour que les municipalités albertaines puissent adopter des politiques favorisant l'émergence de scènes musicales locales et pour qu'elles reconnaissent les retombées culturelles et économiques du secteur de la musique.

—
Échéancier : à moyen terme (2026–2027)

DEUXIÈME PRIORITÉ

Optimisation des retombées économiques attribuables aux entrepreneurs et aux entreprises

2.1 Améliorer la collecte et la diffusion des données propres à l'industrie en établissant des indicateurs de rendement bien définis grâce auxquels le gouvernement de l'Alberta sera en mesure d'évaluer les retombées de l'industrie de la musique et de les communiquer à la population albertaine.

—
Échéancier : à court terme (2026)

TROISIÈME PRIORITÉ**Maintien du financement accordé par la province**

3.1 Examiner des solutions pour moderniser la façon dont le gouvernement de l'Alberta alloue du financement au secteur afin de maximiser les retombées découlant des affectations budgétaires et des programmes de financement.

Échéancier : à court terme (2026)

QUATRIÈME PRIORITÉ**Exploration des lieux sous-utilisés**

4.1 Explorer comment le gouvernement de l'Alberta peut faciliter l'utilisation, de manière rentable, de lieux de spectacle et de répétition existants et atténuer les obstacles susceptibles d'empêcher les artistes albertains d'y avoir accès.

Échéancier : à long terme (2027–2028)

4.2 Conclure des partenariats avec les communautés, les collectivités et les gestionnaires de salles de spectacle pour créer un répertoire central des lieux accessibles aux professionnels de la musique, y compris les coordonnées de ces lieux, des détails techniques et la marche à suivre pour faire des réservations. Grâce aux outils numériques, il est plus facile de trouver de tels endroits. Les artistes sont mieux en mesure de réserver des spectacles, de communiquer avec les promoteurs et les gestionnaires de salles et d'étendre leur réseau.

Échéancier : à court terme (2026)

4.3 Collaborer avec le Centre National de Musique pour créer et perfectionner les programmes organisationnels existants dans le but d'accroître l'accès et l'utilisation des espaces de répétition et de représentation du Centre par les artistes de l'Alberta.

Échéancier : à court terme (2026)



CINQUIÈME PRIORITÉ

Mise en valeur de la force de la représentation dans l'industrie de la musique

5.1 Travailler en collaboration avec les partenaires d'autres ministères pour explorer les possibilités d'accroître l'accès au programme de Bourse d'études pour les femmes dans les domaines techniques et les arts appliqués. Ce programme soutient les femmes qui font des études postsecondaires dans le but d'occuper des postes techniques au sein des industries culturelles, domaines où elles sont souvent sous-représentées.

Échéancier : à court terme (2026)

5.2 Nouer des liens avec le ministère des Relations avec les Autochtones et le Bureau de la musique autochtone relevant du gouvernement fédéral pour discuter de possibilités de collaboration et de partenariats visant l'avancement des créateurs autochtones dans l'industrie albertaine de la musique, l'objectif étant d'éliminer les obstacles auxquels font face les créateurs autochtones, comme l'accès au financement, le marketing et les contraintes géographiques.

Échéancier : à court terme (2026)

5.3 Cultiver des relations avec Women in Music Canada dans le but de faire connaître les possibilités de collaboration favorisant l'avancement de la représentation féminine dans l'industrie albertaine de la musique et de faire progresser la carrière des artistes professionnelles albertaines sur les scènes nationale et internationale.

Échéancier : à court terme (2026)

SIXIÈME PRIORITÉ**Établissement de liens entre l'industrie de la musique et d'autres industries**

6.1 Mener des recherches sur l'élaboration d'une politique reconnaissant le rôle intégrant de la musique dans la production cinématographique et télévisuelle, tout en encourageant le recours aux musiciens de l'Alberta et aux installations d'enregistrement de la province pour exploiter le chevauchement entre l'industrie du film et celle de la musique.

Parmi les solutions possibles, citons l'utilisation des incitatifs existants pour encourager le recours à la main-d'œuvre albertaine spécialisée en musique, la propriété intellectuelle créée en Alberta ou les installations locales.

Échéancier : à long terme (2027–2028)

6.2 Envisager l'ajout d'un autre volet à la Subvention pour les productions réalisées en Alberta dans le but d'encourager la création de vidéoclips de haute qualité par des sociétés de production albertaines pour les artistes d'ici. Les compétences nécessaires à la réalisation de vidéoclips se superposent à celles nécessaires à la production cinématographique. Cette convergence permet aux spécialistes du secteur en Alberta d'acquérir de l'expérience pratique dans ces domaines.

Échéancier : à moyen terme (2026–2027)

6.3 Explorer les outils ou les initiatives susceptibles d'accroître la possibilité pour les artistes albertains de décrocher des contrats de synchronisation audio-vidéo. La synchronisation permet aux artistes de toucher des revenus et de se faire connaître auprès de nouveaux publics.

Échéancier : à long terme (2027–2028)

6.4 Augmenter la visibilité des entreprises musicales albertaines et collaborer avec les partenaires du secteur pour élaborer un répertoire d'entreprises spécialisées en musique. Ce répertoire facilitera l'accès aux entreprises du secteur, aux professionnels, aux entrepreneurs et à d'autres fournisseurs de services albertains.

Échéancier : à moyen terme (2026–2027)

6.5 De concert avec les partenaires appropriés, créer des occasions de mettre la musique en valeur pour attirer des touristes et susciter l'intérêt pour la culture, ainsi que pour créer et promouvoir des expériences de voyage motivées par le désir d'assister à un événement musical.

Échéancier : à moyen terme (2026–2027)

SEPTIÈME PRIORITÉ

Stimulation du développement et du perfectionnement

7.1 Effectuer des recherches sur les possibilités de financement d'initiatives du secteur de la musique contribuant à la pérennité de la carrière des artistes, des producteurs et des techniciens albertains, tout en tenant compte des contraintes budgétaires.

Échéancier : à court terme (2026)

7.2 S'appuyer sur le financement que le gouvernement accorde aux grands événements culturels, comme les prix de l'Association de la musique country canadienne et les prix JUNOS, pour créer des occasions durables qui bénéficieront aux artistes et à l'industrie musicale de l'Alberta à long terme.

Échéancier : à moyen terme (2026–2027)



COMMISSION DE LA MUSIQUE DE L'ALBERTA

PREMIÈRES ÉTAPES

L'Alberta est prête à amplifier les possibilités à la portée des artistes, des créateurs et des producteurs.

La Commission de la musique de l'Alberta concentrera tous ses projecteurs sur l'industrie musicale de la province en mettant en lumière les artistes, les créateurs et les producteurs albertains sur la scène internationale, propulsant ainsi l'Alberta au cœur de l'action.

La Commission de la musique de l'Alberta rassemblera et diffusera des ressources dans le but d'améliorer l'industrie musicale albertaine dans son ensemble, en éliminant les faiblesses qui entravent son développement. La Commission amplifiera l'influence économique et culturelle des artistes, des créateurs et des producteurs albertains en gardant à l'esprit les mots d'ordre suivants :

- attirer
- représenter
- célébrer

La Commission de la musique de l'Alberta s'inspire du modèle et de la structure de la Commission du film de l'Alberta, qui connaît un franc succès auprès de l'industrie cinématographique et télévisuelle de la province depuis plus d'une vingtaine d'années. Cette façon de procéder entraîne une succession d'effets créatifs qui attirent des investissements et des talents issus de multiples secteurs artistiques.

VISION

En amplifiant l'industrie de la musique de l'Alberta, la Commission de la musique de l'Alberta donne le ton à un secteur de la musique dynamique qui encourage la créativité et offre des possibilités à toutes les voix. Elle mise sur l'innovation et les relations pour y parvenir.

MANDAT

La Commission de la musique de l'Alberta favorise la croissance économique de l'industrie albertaine de la musique en exploitant les possibilités qui s'offrent aux artistes, aux créateurs et aux producteurs.



OBJECTIFS

REPRÉSENTATION ET DÉFENSE DE L'INDUSTRIE

- Encadrer la mise en œuvre, l'exécution et le suivi d'un plan d'action provincial pour la musique
- Encourager la collaboration et créer des partenariats, tant au sein de l'industrie qu'entre le gouvernement et l'industrie
- Tenir le gouvernement et les cadres supérieurs au courant des défis commerciaux de l'industrie
- Coordonner et surveiller les ressources et les sites Web de la province

CAPACITÉ À RETENIR ET À ATTIRER DES TALENTS ET DES INVESTISSEMENTS

- Élaborer un plan de travail annuel pour l'industrie visant à améliorer le climat des affaires, à accroître les possibilités d'emploi, à attirer de nouveaux investisseurs ainsi qu'à créer et à consolider les partenariats avec d'autres organismes
- Mettre en lumière et mettre en vedette les talents locaux
- Favoriser les liens à l'intérieur et à l'extérieur de l'industrie de la musique, tout en remédiant aux insuffisances de communication au sein de cette industrie et avec d'autres industries

REPRÉSENTATION DE L'ALBERTA

- Représenter l'industrie et la province auprès d'équipes intergouvernementales, d'associations externes à l'industrie ainsi que de comités et de conseils consultatifs de haut niveau composés de représentants du secteur public et du secteur privé
- Recommander, planifier et coordonner la participation de la province à des festivals nationaux et internationaux, à des foires commerciales, à des conférences et à des conventions, puis promouvoir le développement économique de la province et les services culturels auprès d'entreprises et de délégations nationales et internationales

CÉLÉBRATION DES RÉUSSITES ET DES RETOMBÉES

- Renforcer le positionnement et l'image de marque de l'Alberta et de son industrie de la musique
- Établir, sans tarder, des mesures de rendement pertinentes pour tenir compte des retombées de l'industrie
- Faire connaître le rôle de l'industrie de la musique dans la croissance économique de l'Alberta





COLLABORATION ENTRE DIVERS MINISTÈRES ALBERTAINS

Bien que la Commission de la musique de l'Alberta jouera un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du Plan d'action de l'Alberta pour la musique, plusieurs ministères lui prêteront également main-forte.

La Commission sera le porte-étendard des divers ministères qui travailleront de concert pour harmoniser les efforts de la province afin de favoriser la croissance du secteur musical. Elle veillera en même temps à ce que les partenaires du milieu s'engagent à assurer un rôle central dans la mise en œuvre des mesures relatives à la musique.

Il existe diverses possibilités de collaboration et d'harmonisation, dont certaines sont décrites ci-après.

- **Relations avec les Autochtones** – L'exécution de toutes les mesures du plan visera à reconnaître la richesse des liens entre les cultures et les arts autochtones, en prenant en considération les spécificités des créateurs autochtones.
- **Enseignement postsecondaire** – Dans le contexte de l'examen des possibilités d'améliorer la longévité des carrières et du développement et du perfectionnement continu des artistes, nous allons examiner le rôle crucial et distinctif des établissements postsecondaires financés par le gouvernement de l'Alberta, des programmes d'aide financière aux étudiants gérés par la province et des collèges privés offrant une formation professionnelle. Une attention particulière sera accordée à l'exploration des moyens d'exploiter chacune de ces facettes pour atteindre des objectifs communs, tant dans le secteur de la musique que dans celui de l'enseignement postsecondaire de la province.
- **Éducation et garde d'enfants** – Dans le cadre de l'exploration des possibilités de formation des artistes, il existe déjà des programmes, comme celui des crédits à double reconnaissance qui peuvent être mis en valeur, voire élargis, pour renforcer le secteur albertain de la musique.
- **Affaires municipales** – La reconnaissance du rôle crucial des municipalités de l'Alberta dans la réussite générale du secteur albertain de la musique ainsi que des consultations approfondies et régulières avec le ministère des Affaires municipales joueront un rôle clé dans la conclusion de partenariats fructueux avec les municipalités, au profit des entreprises musicales et des artistes de la province.

SUIVI ET ÉVALUATION



Par l'intermédiaire de la Commission de la musique de l'Alberta, le gouvernement albertain s'engage à faire des suivis et des rapports sur l'évolution du plan d'action par rapport aux résultats, notamment en matière :

- d'augmentation des retombées économiques découlant de l'industrie de la musique en Alberta;
- d'accroissement des partenariats stratégiques contribuant à la croissance et à la durabilité de l'industrie de la musique;
- d'une plus grande sensibilisation chez diverses communautés et collectivités aux mesures de soutien offertes par l'industrie;
- de la réduction des formalités administratives et des obstacles susceptibles de nuire aux interactions avec les parties prenantes;
- de l'accroissement des expériences de tourisme musical.





REGARD VERS L'AVENIR

Un secteur de la musique dynamique génère une grande valeur, tant en termes d'emploi que de développement touristique et de croissance artistique¹⁰.

Le gouvernement de l'Alberta joue un rôle crucial dans le soutien de l'industrie provinciale de la musique grâce à ses politiques et à ses programmes déjà en vigueur. Toutefois, il est clair qu'il est possible d'en faire davantage pour amplifier l'industrie de la musique florissante de la province.

Les mesures étayées dans ce plan serviront de feuille de route bien définie pour cultiver des résultats tangibles en exploitant les atouts naturels de l'Alberta, les partenariats de l'industrie et les liens avec les communautés et les collectivités.

En s'appuyant sur le travail remarquable et sur les recommandations des précieux partenaires de l'industrie, ce plan entraînera une plus grande sensibilisation, élargira l'accès au marché, renforcera et favorisera l'établissement de liens et donnera le ton à l'amplification à long terme de l'industrie albertaine de la musique.

L'Alberta est prête à suivre le rythme et à AMPLIFIER son industrie de la musique.

¹⁰ Music Canada, (2015), *Live Music Measures Up: An Economic Impact Analysis of Live Music in Ontario*. musiccanada.com/resources/research/live-music-measures-up/

GLOSSAIRE

BOURSE D'ÉTUDES POUR LES FEMMES DANS LES DOMAINES TECHNIQUES ET LES ARTS APPLIQUÉS

Programme financé par le gouvernement de l'Alberta, qui soutient les femmes faisant des études postsecondaires dans le but d'occuper des postes techniques au sein des industries culturelles, domaines où elles sont souvent sous-représentées.

BUREAU DE LA MUSIQUE AUTOCHTONE

Organisme national dont le mandat consiste à soutenir et à favoriser le développement des musiciens autochtones.

CENTRE NATIONAL DE MUSIQUE

Organisme sans but lucratif de Calgary qui vise à renforcer l'appréciation, le partage et la compréhension de la musique au Canada.

PRODUCTION

Produits et services créés par une industrie.

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

Mesure de la production économique à l'intérieur des limites géographiques du Canada.

RAPPORTS SUR LES STRATÉGIES EN VUE DE VILLES DE LA MUSIQUE

Deux rapports, un pour Edmonton et l'autre pour Calgary, publiés en mai 2024, énonçant les stratégies en vue de politiques favorables à la musique.





SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE (SOCAN)

Organisme sans but lucratif comptant des membres qui représentent les droits des créateurs et des éditeurs de musique, prélève des droits de licence et distribue des redevances aux auteurs, aux compositeurs et aux éditeurs de musique du Canada.

SYNCHRONISATION AUDIO-VIDÉO

Harmonisation du son et des images de films (dès qu'une chanson est utilisée, des redevances sont versées aux détenteurs de droits, comme une maison de disques ou un auteur-compositeur).

TROUSSE D'OUTILS DESTINÉE AUX PETITES VILLES ET AU MILIEU RURAL

Site Web organisé en huit grandes sections accompagnées de stratégies musicales précisément destinées aux petites villes et au milieu rural de l'Alberta.

WEST ANTHEM

Organisme du secteur de la musique dont le mandat consiste à stimuler la croissance et la pérennité de l'industrie albertaine de la musique, anciennement appelée Alberta Music Cities.

WOMEN IN MUSIC CANADA (WIMC)

Organisme sans but lucratif enregistré, également l'une des plus grandes associations de l'industrie musicale canadienne, qui propose des programmes et des ressources en ligne pour consolider l'équilibre socioéconomique de l'industrie de la musique, renforçant ainsi les communautés.

Alberta 

 ALBERTA
MUSIC
COMMISSION